

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Ek Pahila »

Exercice 2017

Katmandou- 15 avril 2018

Procès-Verbal

Sur convocation de sa présidente, l'Assemblée Générale de l'Association Ek Pahila pour l'exercice clos 2017 s'est tenue le 15/04/2018 à 10 h 30 au « Village Café » à Katmandou.

Les membres suivants étaient présents :

Sylvaine Plan, Anne-Marie Plan, Jean-Pierre Zéganadin, Raphael George, Jacques Plan.

Les membres suivants étaient représentés :

Yasu Shrestha et Madhab Shrestha.

La présidente constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer. Elle déclare la séance ouverte.

Après avoir remercié les membres pour leur engagement, la présidente donne lecture du rapport moral.

Après lecture, les membres demandent que soient ajoutées les contributions suivantes de « Ek Pahila » :

- Participation (Paris, Juillet 2017) à la Conférence organisée par le Réseau Chercheurs de l'Association France Népal,
- Participation (Mende, Mars 2017) à la Fête des Peuples organisée par la Paroisse Catholique de Mende.

La présidente donne ensuite lecture du rapport financier.

Après lecture, les membres demandent que soient ajoutés les points suivants :

- Rajouter pour mémoire le bilan en recettes et dépenses de l'année 2016,
- Mentionner l'origine des dons privés (France ou Népal).

Ainsi amendés, les rapports moral et financier de l'exercice 2017 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

La présidente ouvre ensuite les débats qui se traduisent par les décisions suivantes de l'Assemblée Générale :

- Les 3 formations organisées en 2017 par Ek Pahila en partenariat avec la Fondation « Rato Bangala » de Katmandou ont connu un vif succès. Cependant :
 - Les bénéficiaires oublient rapidement les leçons apprises,
 - Les enseignants ont tendance à comparer cette prestation avec celles offertes par des ONG internationales (CARE et PLAN) qui s'accompagnent de don de matériels, de Per-diem et de remboursement de frais de déplacement,

- Les frais de fonctionnement et l'investissement personnel qu'exigent ces formations pèsent très lourd au regard du résultat : 3 jours de présence effective d'un membre de EP par session de formation.

Décision no 1 : le programme-pilote de formation des équipes pédagogiques est suspendu.

- Après quelques années d'activité, EP atteint un « rythme de croisière » avec un budget annuel compris entre 15 000 et 20 000 €. Compte-tenu :
 - De la modicité des ressources humaines et financières de l'association,
 - Du caractère novateur et spécifique des activités conduites,
 - De l'excellent rapport investissement/fonctionnement dans chaque budget annuel,
 - De la traçabilité parfaite et de la transparence de gestion des dons,
 - De l'information continue des donateurs via le site internet,

Décision no 2 : Ek Pahila concentre son activité sur l'appui pédagogique et matériel aux écoles publiques rurales du Népal, en priorité l'appui aux disciplines scientifiques : physique, chimie et sciences de la vie. L'objectif fixé est de continuer à aider 2 à 3 écoles/an sur demande expresse de leurs responsables.

Décision no 3 : une évaluation précise des actions d'Ek Pahila sera conduite après 10 ans d'activité (2021) et les décisions stratégiques prises en conséquence.

- L'assiette des dons reste faible puisque le financement des actions repose sur 2 fondations d'entreprise (Talents et Partage – Wavestone) et une poignée de donateurs privés. Afin de pérenniser les ressources autour de 20 000 €/an, il est décidé :

Décision no 4 : Sur le modèle de la convention-cadre de 3 ans signée en 2018 entre Ek Pahila et l'association du lycée Sainte Marie- La Grand Grange de Saint- Chamond, Ek Pahila recherchera un partenariat pérenne avec un lycée international (JP Zéganadin) ou un lycée de montagne (R George).

Décision no 5 : Ek Pahila étudiera les moyens de bénéficier des dons versés par les participants aux trails, raids et courses en montagne (JP Zéganadin).

Décision no 6 : Ek Pahila recherchera un partenariat avec le Club Alpin Français (CAF), en particulier par la publicité en refuges (J.Plan).

Décision no 7 : Ek Pahila se renseignera sur le financement participatif (crowdfunding) via le site Hello Asso, pour des actions très concrètes telles que l'équipement d'une salle de physique-chimie, la rénovation de toilettes ou la réparation d'une adduction d'eau dans une école donnée (JP Zéganadin).

- Concernant le site internet, l'Assemblée Générale a décidé :

Décision no 8 : Le référentiel pour les équivalences de dons sera régulièrement mis à jour sur le site à l'intention des donateurs : rénovation complète d'une salle de classe, achat de livres, achat de jeux éducatifs, équipement d'un laboratoire de physique-chimie, etc.

Décision no 9 : Le site publiera le témoignage du directeur et/ou des enseignants de chaque école en fin d'intervention d'Ek Pahila et à quelques dates - anniversaire (1, 2 et 3 ans après l'intervention).

- Enfin, le montant des cotisations des adhérents d'Ek Pahila est reconduit comme suit :

Décision no 10 : Montant de la cotisation 2018 :

- Membre actif : 30 à 50 €
- Membre bienfaiteur : 100 €
- Membre de droit (bénévole de l'association) : 0 €

Ce barème sera publié sur le site et les adhésions seront reçues en ligne.

- Budget prévisionnel 2018 :
 - Dépenses : 18 000 € soit 9 000 € pour la fin des travaux dans l'école Shree Adarsha et 9 000 € pour les travaux dans l'école Shree Kalika
 - Recettes :
 - ✓ Disponible : 9 000 €
 - ✓ Association Saint –Chamond : 5 500 €
 - ✓ Donateurs privés : 4 000 €

Le Bureau de Ek Pahila est reconduit dans sa composition actuelle pour 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare close l'Assemblée Générale à 12 h 30.

Fait à Katmandou, le 15 avril 2018

La présidente

Sylvaine Plan

